

PORTUGAIS (LV1 - LV2)

PRESENTATION

Les dix candidats qui ont choisi le Portugais, cette année, ont été interrogés le 2 juillet, de 8 heures à 12 heures. Pour deux candidats c'était une épreuve obligatoire de LV1 ; les autres ont choisi le Portugais pour une épreuve facultative. L'organisation de l'examen a été excellente ; aucun incident n'est à signaler.

ORGANISATION DE L'EPREUVE

Les supports que nous avons choisis étaient des extraits récents de revues portugaises ou brésiliennes susceptibles, par leur intérêt de déclencher la parole et d'alimenter un entretien autour de leur thématique. Il s'agissait, par exemple, des idées comme : le rapport progrès technologique / temps libre ; la législation concernant les bases de données d'ADN, au Portugal ; le prix des médicaments et l'accès aux soins de santé, au Brésil ; la violence en milieu scolaire ; les biocarburants ; les aspects positifs et négatifs de la globalisation ; le vieillissement de la population et l'emploi de seniors etc.

COMMENTAIRE GENERAL ET ANALYSE DES RESULTATS

Les documents proposés, sans difficultés linguistiques majeures ont manifestement intéressé les candidats. Ils ont été, dans l'ensemble, bien compris et leur contenu a été présenté, généralement, de façon structurée (même si, parfois, un peu trop superficiellement). Si les candidats de LV1 se sont exprimés dans une langue correcte et ont réagi avec pertinence aux questions posées, chez les autres, bien que « natifs », pour la plupart, on a constaté une expression assez rudimentaire ou franchement incorrecte, truffée de barbarismes, d'interférences ou de solécismes.

Les notes s'échelonnent de 12 à 18 sur 20, la moyenne s'établissant à 14,2. Elles auraient pu être cependant bien meilleures avec un entraînement plus sérieux à l'épreuve.